

Correspondance Lyonnaise.

Lyon, le 16 Août 1850.

M. L'EDITEUR,

Je terminais ma dernière lettre en vous faisant part avec tristesse de l'abandon de tout moyen de secours spirituels dans lesquels sont plongés nos soldats. Je vous disais que depuis le règne de Louis Philippe, de néfaste mémoire, on avait fait indirectement tout ce qu'on avait pu pour diminuer la foi des Français. Cela convenait en effet très-bien à ce héros de juillet 1830, à ce roi barriqué, qui s'appelaient si pompeusement, le dernier des volontiers! Mais pourquoi sous le régime actuel continuer les mêmes errements que sous le gouvernement matérialiste et irréligieux? N'est-ce pas une honte pour le gouvernement d'un pays catholique de laisser dans cette privation ces valeureux enfants qui vont verser leur sang pour la défense ou pour la gloire de la patrie. et qui n'ont pas même la consolation de rendre le dernier soupir entre les bras d'un ministre de Jésus-Christ! Si absolument on ne veut pas donner des aumônes à nos régiments, qu'au moins on attache aux troupes en expédition et en compagnie des prêtres zélés qui puissent donner aux mourants les derniers secours de leur ministère. C'est un droit qu'ont tous les soldats d'un pays catholique, c'est un devoir pour le gouvernement d'un pays comme la France de donner satisfaction à un droit aussi respectable et aussi sacré. Mais, on n'osera pas le faire! Ceux qui nous gouvernent encore, ont aussi, eux, la crainte de rendre nos soldats dévots. Ne vaut-il pas mille fois mieux les laisser devenir socialistes!... D'autres gens, ils apprendraient, mais trop tard, ce qu'il en coûte d'entraver par tous les moyens possibles les bienfaits de la religion!

Le grand événement du jour pour notre cité Lyonnaise est le séjour de notre président Louis-Napoléon-Bonaparte. Il est arrivé à Lyon hier jour de l'Assomption à dix heures du matin au milieu d'un retentissement général. Rien n'a manqué à sa réception; coups de canons tirés dans tous les forts; autorités civiles, militaires et autres; artillerie, cavalerie, troupe de ligne, troupe légère, train, et surtout grande affluence de curieux, grands feux croisés de cris de: *Vive la république! vive Napoléon! vive le président! et même de vive l'empereur!* C'était à qui s'écrouchait au gosier pour crier plus fort que son voisin... Du débarcadère des bateaux à vapeur, le président après avoir été reçu par le conseil municipal s'est rendu à la cathédrale de St. Jean, précédé par la gendarmerie et suivi par un détachement de cuirassiers, de dragons et de hussards, en passant sur le quai de Bondy, le pont du change, les quais St. Antoine et des Célestins, le pont Tilsitt, la rue de l'archevêché et la place St. Jean. Il a trouvé réunis dans l'église primatiale tous les corps constitués et toutes les délégations du département. Le barreau et toute la cour d'appel y étaient au grand complet. Tous ont assisté à une messe basse célébrée par notre cardinal-archevêque. Après la messe a eu lieu, à l'hôtel de la préfecture, la réception officielle de tous les fonctionnaires et notables de la ville. A quatre heures, Louis Napoléon s'est rendu à l'archevêché. A six, il a assisté au dîner que lui a offert le maire de Lyon au nom de la ville.

Aujourd'hui 16, sa journée sera assez bien employée. Une partie en a été consacrée à une revue extraordinaire de toutes les troupes de Lyon et les environs, c'est-à-dire environ 40 mille hommes. C'était un grandiose et chevaleresque spectacle de voir la vaste place de Louis le Grand pleine de cavalerie et d'artillerie; artilleurs, cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs; et sur les quais du Rhône, la troupe de ligne, la troupe légère, les chasseurs de Vincennes et le génie; le tout occupant une étendue de terrain de plus d'un lieue. Que j'aime à voir ces cuirasses resplendissant au soleil, ces casques étincellants, ces sabres formidables, ces physionomies martiales! Et puis, quel ravissant spectacle de voir confondus ensembles les dragons et les hussards, le sévère avec le coquet. Voici venir les lanciers avec leur mille ligatures et leur riches plumages; les guides au costume sombre. Et cette masse compacte qui s'échauffe avec fracas, c'est l'artillerie qui montre la gueule béante de ses nombreux caissons. Le génie suit de près; ils font plaisir à voir; leur air fin, leur démarche cadencée, leurs plastrons de velours, tout en eux plaît. Ils sont suivis par les tirailleurs de Vincennes, ou si vous aimez mieux, ex-chasseurs d'Orléans. Gris, noir et vert, voilà les nuances de leur costume sévère. Petits, lestes, adroits et bons coureurs, on aime voir l'effet imposant qu'ils produisent. Enfin voici les troupes de ligne et légères qui pour être plus humbles n'en rendent pas moins de grands services à la patrie...

Notre président a encore une nuit à passer à Lyon pendant laquelle, peut-être, il rêvera empire, gloire et sceptre. Demain à huit heures du matin il nous quittera pour aller chercher à se faire des partisans dans d'autres villes... Nous sommes aux beaux jours des voyages officiels. On dirait qu'il ne manque plus rien à la France, et pourtant!...

Le *Moniteur Universel*, du 11 août, contient, d'après la nouvelle loi sur l'Instruction, la nomination des 86 recteurs des académies des 86 départements de la France. Toutes ces nominations, sauf deux ou trois, appartiennent aux *bien aimés* de l'Université. Voilà donc ce que devient dès le début une loi qui avec de la bonne volonté de la part du ministère et de son conseil eût pu devenir bonne! M. Parieu, esprit étroit et très prévenu contre les catholiques sincères, fait tous ses efforts, pour faire échouer les bons résultats de cette loi. Toutes les nominations qui dépendent de lui sont ultra universitaires. Comment trouvez-vous ce cher ministre quand, on n'a autres nominations,

il choisit M. Genin pour défenseur des cultes et du clergé? lui, l'abbé des robes noires, le grand écrivain du *National*! Vraiment c'est à n'y rien comprendre. On dirait que Dieu s'est éloigné de la France et qu'il l'a marquée au front du sceau réprobateur. Le génie du mal empiète toujours sur le terrain de la religion et du bon sens; il chasse la foi des cœurs et la remplace par l'incrédulité; il relègue la charité loin de lui pour la remplacer par la philanthropie, tandis que le génie du bien semble replier ses ailes et vouloir s'en aller sous d'autres cieux. Certes, Dieu nous prouve d'une manière assez claire, je crois, qu'il réprovoque à un tel point une nation qui s'engage dans le défilé périlleux des révolutions, qu'il l'abandonne et lui donne le vertige de sa position. Tout concourt à notre anéantissement, à notre perte. Car qu'espérer d'un président nul, d'un ministre incapable et d'une assemblée qui ne s'occupe guère qu'à se battre et s'amuser - il est rare qu'il se passe une semaine sans qu'on ait de nouveaux duels à enregistrer de la part de nos représentants et quelque promesse qui vient prouver qu'ils n'ont pas beaucoup à cœur les intérêts du pays. Et content de tout ce qu'elle a fait, sûre de conserver ses 29 francs par jour, elle est partie, laissant le terrain électoral miné et la France exposée à toutes les chances révolutionnaires et usurpatrices; car qu'attendre de bon de ces cerveaux détraqués, de ces ambitieux de bas étage, de ces insurgés émites qui conspirent constamment dans l'ombre; et que ne pas redouter de la part de ces promoteurs d'empire, hier Orleanistes furieux, aujourd'hui bonapartistes enragés, qui ne rêvent que places et hauts péculés. Les amis imprudents de l'hygiène et leurs journaux perdront celui qu'ils veulent exalter.

S'il fallait en croire un des plus chauds journaux du prince-président, il ne s'agirait rien moins que de détrôner le Ste Virgite pour faire place à la *Saint Napoléon*? De par la volonté de ces messieurs, l'Assomption aurait été renvoyée au lendemain. Que de sottises en peu de mots!... Ceci surpasse encore la messe que l'on voulait célébrer en l'honneur du général Taylor protestant. Heureusement que le clergé a bientôt fait raison de tout cela.

Il y a eu grand banquet donné à l'Élysée à tous officiers et sous officiers de la gendarmerie mobile et de la garde républicaine. Au milieu des chocs des verres de vin de champagne les cris de: *Vive l'empereur! Vive le désiré! Aux tuileries! Aux Tuileries!* ont été proférés. Peut-être avant son départ pour Lyon et toutes les villes de l'Est et du Midi, le président a-t-il voulu faire un repas du prétoire. Et qui pousse, qui organise tout ceci, si ce n'est la société ultra Bonapartiste du dix décembre. Et la société française est comme ce voyageur de la fable, assis sur le bord de la rivière, en attendant que l'eau ait fini de couler pour franchir l'abîme et continuer son voyage. La révolution de février a été cette rivière ou ce torrent devant lequel tout mouvement social a dû s'arrêter. L'abîme révolutionnaire était profond en effet et les flots irrités de toutes nos folies révolutionnaires opposaient un torrent dangereux dans lequel il eût été téméraire de s'aventurer. Tant que durera cette fièvre révolutionnaire, nous errerons entre l'usurpation anarchoïque et l'usurpation impériale de par le pouvoir et l'intrigue de quelques intrus sans foi ni loi.

On voudrait bien empêcher les usurpations, les escamotages et les caprices d'état; on voudrait bien qu'aucune main sacrilège ne s'étendit vers ce pouvoir qui on laisse en question. La folie seule, dit-on, peut inspirer cet attentat à la majesté d'un grand peuple, qui ne peut être gouverné qu'en vertu des lois émanées par lui. Cette folie est dans la raison des faits révolutionnaires. Si nous ne sortons pas la France de cette situation anormale, où s'épuise et se consume sa vie, il faudra bien que de nouvelles crises viennent ouvrir à sa délivrance des chances violentes et périlleuses. Si nous ne faisons pas notre devoir en rentrant sous l'empire des lois éternelles, les cours des événements nous y ramènera à travers les écueils et les naufrages; si nous ne marchons pas, Dieu marchera. Un jour viendra où la nation rentrera dans son droit de constitution, d'initiative et de vote et il faudra bien bon gré, mal gré! l'écouter quand elle aura parlé par 8 ou 10 millions de suffrages. Riez, riez, messieurs les bourgeois, qui nous avez donné le suffrage restreint; chantez des louanges à vos hautes capacités; mais égariez d'être un jour égarés par vos formidables adversaires. Vous voulez insensiblement nous ravir la liberté, vous voulez nous river des fers, vous voulez enchaîner nos pensées, nos expressions; vous comprimez pour un temps, mais vous ne changez rien et il faudra bien que tôt ou tard, le droit national fasse son chemin; lui seul calmera toutes les inquiétudes, guérira toutes les plaies; lui seul aussi trouvera bien moyen d'écraser l'hydre révolutionnaire, sans fracas mais efficacement, tandis que vous vous en servez constamment contre nous comme d'un *croquemitaine* et que vous le laissez toujours subsister.

Par un mandement en date du 7 juillet, Mgr. l'archevêque de Toulouse annonce l'ouverture du concile de la province ecclésiastique de Toulouse pour le 10 septembre prochain dans la chapelle du grand séminaire de la ville. Les évêques suffragants de l'archevêché de Toulouse ne sont que trois; Montauban, Carcassonne et Pamiers. Le concile de la province de Bourges s'ouvrira à Clermont Ferrand le 20 septembre; cette province se compose de six diocèses qui sont: Bourges, Limoges, Clermont, St. Flour, Tulle et le Puy. Vous savez que la France compte quinze provinces ecclésiastiques qui sont: Lyon, Rhodans, Rouen, Bourdeaux, Paris, Tours, Avignon, Alby qui ont déjà tenu leurs conciles: Aix, Bourges et Sens qui vont tenir les leurs, Toulouse passera en première ligne; Besan-

çon et Auch les auront bientôt. Quant à Cambrai on ne sait quand il pourra tenir le sien.

Mgr. De Mazenod, évêque de Marseille, est rentré en France depuis quelques jours, de retour de la visite de plusieurs maisons des prêtres Oblats, en Angleterre, dont il est le supérieur-général. On attend également Mgr. Pavy évêque d'Alger, mais l'infortuné et zélé prélat continue sa visite auprès des nouveaux colons arrivés en Afrique. M. Pabbé Suchet, son vicaire général, est arrivé à Paris afin d'obtenir enfin du gouvernement la liberté de conscience qu'on refuse aux musulmans de l'Algérie qui embrassent la religion chrétienne. La loi du Coran punit de mort tout Musulman qui change de religion et c'est par l'autorité de la France très chrétienne qu'une semblable mesure est encore sanctionnée. Cela n'est il pas intolérable et révoltant?

Te suis condamné à vous donner de bien dououreuses nouvelles du Piémont. La persécution religieuse a recommencé avec plus de force. Des prêtres vénérables sont insultés dans les rues par la populace. D'autres sont jetés dans les cachots. Mgr. Franzoni qui vient de recevoir la croix de l'Archevêque martyr que lui ont offerte les catholiques français et qui a déjà été emprisonné dans la citadelle de Turin, est de nouveau jeté en prison. Le Piémont marche des catastrophes et le roi Victor Emmanuel a court à sa ruine. Ils entrent en lutte avec l'Eglise qui vit de persécutions et contre la quelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Bientôt la main de Dieu s'appesantira sur cette impie contrée; et l'Eglise après être sortie victorieuse de la nouvelle persécution qu'on lui suscite, resplendira avec plus d'éclat. Toutes les nouvelles arrivées de Rome confirment la prochaine tenue du consistoire pour la promotion de nombreux cardinaux. Outre les trois chapeaux accordés définitivement à la France, dont l'un des titulaires résidera à Rome, on annonce que l'archevêque de Cologne et les évêques de Breslau et d'Olmultz seront promus. Mgr Wiseman évêque de Londres sera revêtu de cette haute dignité.... M. L. M. C.

Nouvelles et Faits Divers.

La démagogie européenne, dit une lettre adressée le 10 août à l'*Univers*, a juré de tenir toujours dans l'agitation la ville éternelle, et elle ne recule, pour atteindre ce but, devant aucune infamie. L'assassinat, l'incendie, les nombreux homicides sont incessamment mis en œuvre. Grâce à Dieu, le succès ne répond pas complètement à d'aussi coupables espérances, à des vues aussi abominables, et l'on dirait que la Providence veille elle-même sur la cité sainte. Dans la nuit de mardi, nous avons eu une nouvelle tentative d'incendie, dirigée très-probablement par la secte. Il y a quelques mois, vous vous souvenez qu'on mit le feu à l'étude du notaire du chapitre de Saint-Pierre et d'un grand nombre d'autres établissements et corps ecclésiastiques. Les incendiaires ont pénétré, à l'aide de fausses clefs, dans l'étude, y ont allumé du feu tout à leur aise, et se sont retirés en fermant la porte derrière eux. C'est cette circonstance qui a sauvé les archives. Le foyer d'incendie, privé d'air, n'a pas eu l'énergie nécessaire pour enlever les enveloppes en parchemin qui renfermaient les titres; il n'a pu que les noircir. Tous les papiers isolés sur les bureaux ont été dévorés; mais le but que poursuivaient les misérables incendiaires a été en grande partie déjoué, car presque tous les actes concernant les établissements religieux ont été heureusement préservés, et les pièces détruites concernent surtout les affaires de particuliers. Vous voyez que nos communistes, en attendant le jour où il leur sera permis de partager la propriété, cherchent à en faire disparaître les titres. C'est logique, et c'est une bonne préparation pour cette dernière et définitive opération, vers laquelle se dirigent tant de brûlantes aspirations, tant de patriotiques convoitises.

On écrit de la Nouvelle-Orléans: "Un jeune homme de couleur, du nom de Adlard Mathurin, alias Rivers, a été tué, lundi dernier, par un autre jeune homme de couleur, nommé Célestin Léonard. Le meurtre a eu lieu dans une maison située au bayou St. Jean près de l'établissement de la machine à dessécher. Mathurin était, dit-on, fort porté pour la querelle, et n'était jamais plus heureux que quand il avait maille à partir avec quelqu'un, - sous ce rapport il était connu de la police. Il n'y a que peu de temps encore qu'il avait été mis sous caution pour qu'il eût à garder la paix."

"Il paraît que, dans la matinée de lundi dernier, à la suite d'une certaine altercation qui s'était élevée entre lui et Léonard, il battit celui-ci de telle sorte que le battu résolut d'en tirer vengeance. En conséquence Léonard s'arma et alla recruter quelques amis qui l'accompagnèrent jusqu'au domicile du frère de Mathurin, au Bayou St. Jean, où Mathurin était connu pour être un turbulent. Mathurin qui était au logis, les aperçut à certaine distance, et devinant leur intention, il tenta, mais vainement, de s'évader. Il fut accosté par Léonard, qui fit aussitôt feu sur lui avec un pistolet dans le canon duquel il avait glissé trois lingots pesant près d'une once chacun. Toute la charge atteignit Mathurin au flanc gauche, et le malheureux tomba pour expirer quelques heures après. Léonard, ainsi que trois de ceux qui l'accompagnaient, ont été arrêtés et sont actuellement en prison, et des warrants ont été lancés pour l'arrestation des trois autres."

Le Parlement Anglais a été prorogé jusqu'au 15 octobre prochain.

pour le mois d'août seulement, ce qui fait un nombre moyen de plus de 11,000 lettres par jour. Sur ce nombre 108,000 ont été envoyées en Europe et 118,000 en ont été reçues. 45,000 ont été envoyées en Californie, et 40,000 en ont été reçues. *Freeman's Journal*. - Une colonie de 165 émigrants, hommes, femmes et enfants, venant de Norvège et se dirigeant vers Malvanki (Wisconsin), vient de passer par notre ville. - Ces émigrés, dit la *Minerve*, sont généralement assez robustes, mais de taille au-dessous de la médiocre, les femmes surtout sont très-petites.... Leurs jupes sont attachées sous les aisselles, et leurs petits mantelets n'ont que 7 à 8 pouces de longueur. Les gilets ou les habits que portent les hommes, sont à peu près de la même proportion que les mantelets de femmes. Ces habillements d'hommes et de femmes sont en étoffe de laine.... Plusieurs ont dit qu'une très forte émigration aura lieu l'année prochaine.

On lit dans le *Cologien*, publié à Détroit: Un riche citoyen de Boston a été condamné à deux mois d'emprisonnement pour avoir loué une de ses maisons à des gens mal famés, les connaissant comme tels. Il serait à souhaiter qu'il y eût ici de telles lois, ce serait le moyen de dénicher ces êtres dégradés qui rongent les entrailles de la société. Avis à nos législateurs.

Nouvelles d'Europe

L'*Hibernia* parti de Liverpool le 24 août, est arrivé à Halifax le 4 courant. ANGLETERRE.—On prend maintenant beaucoup d'intérêt en Angleterre aux affaires politiques de l'Amérique. Le différend suscitè par l'affaire Gorham est toujours très-violent. On commence à contester hardiment à la couronne le droit d'intervenir dans les matières spirituelles. La récolte est très-abondante en Irlande, et la maladie des patates n'a exercé que peu de ravages.—Le Clergé catholique d'Irlande a commencé la tenue d'un Concile national; c'est le premier qui a lieu depuis le temps de la prétendue réforme.—L'escadre royale est arrivée à Osmode jeudi matin. Sa Majesté la Reine Victoria etsu suite devait jouter de *châssé-pâtillé* du Roi des Belges jusqu'à vendredi. FRANCE.—On a déarmé une certaine section de la garde nationale, à cause de quelque tentative d'insubordination. On a remarqué que les bayonnettes avaient été récemment affilées.—L'écrivain Balzac est mort.

Le Président de la République a déclaré, à Lyon, qu'il désirait prolonger le terme de son pouvoir; qu'étant le représentant de six millions de citoyens, il n'avait pas besoin de recourir à un coup d'Etat; qu'il s'opposerait à tout prétendant au trône de France. On dit que le Prince de Joinville gagne en popularité. L'annonce de sa candidature pour la Présidence à l'élection de 1852 a causé beaucoup de sensation en France. AUTRICHE ET HONGRIE.—Le peuple Hongrois commence, dit-on, à aimer davantage le nouveau gouvernement; mais les nobles de Hongrie et d'Autriche sont mécontents. La question du couronnement de l'Empereur présente de grandes difficultés. La cérémonie aura-t-elle lieu dans chacune des provinces ou l'Empereur sera-t-il couronné une fois seulement à Vienne, comme Empereur d'Autriche? Tel est le point de la difficulté. Le cabinet est en faveur du dernier mode tandis que les provinces veulent maintenir énergiquement leur droit. On pense que le couronnement n'aura pas lieu cette année. Les questions Germanique et Danoise continuent d'occuper beaucoup l'attention publique.

AUTRICHE ET VIENNE, 11 août.—Il règne en ce moment une certaine froideur entre notre gouvernement et le cabinet de Turin, qu'il faut attribuer à l'influence de l'Angleterre, qui cherche à nuire au commerce de l'Autriche. Un traité de commerce vient d'être conclu entre l'Angleterre et la Sardaigne, qui a pour objet principal, dit-on, les relations avec Gènes et l'introduction des denrées coloniales. On voudrait aussi établir à Gènes une société de commerce indo-australienne, et les maisons les plus riches qui ont des relations avec des succursales à Gènes travaillent à la réalisation de ce projet.—On attribue aussi à des intrigues de l'Angleterre tous les obstacles artificiels que rencontre de l'Allemagne le projet de l'union de donnes de l'Autriche. On annonce que lord Palmerston élève des prétentions si exorbitantes dans l'affaire des indemnités de la société que, s'il insistait, le gouvernement napolitain se verrait forcé de solliciter une déclaration de l'Autriche, de la France et de la Russie.

(De la *Minerve*.)

TIREZ DE L'EAU.—Demain mardi, vers sept heures et demie du soir, l'eau sera retirée des tuyaux dans toute la ville et les faubourgs jusqu'au lendemain matin, pour cause de réparation.

NAISSANCE.

A Ste Geneviève, le 20 ult., la Dame de F. N. Barbeau, marchand, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

Au Sault au Récollet, hier matin, par Messire Vinet curé du lieu, M. Joseph Jubinville dit Berthiaume maître-cordonnier à Belle Marie Deschamps du même lieu.

A Ste. Brigid de Monnoir, le 26 ult., par Messire Ovide Pelletier, curé du lieu, M. Taus Pelletier, maître-peintre, à Belle Marguerite Bourgeoise, fille unique de feu Louis Bourgeoise, Cer., vivant notaire en la paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

DÉCÈS.

A Saint Michel d'Yamaska, le trois de ce mois, Marie Joseph de Tonnacour, Gcr., co-seigneur du lieu, et âgé de soixante quatre ans. M. de Tonnacour appartenait à l'une des familles les plus anciennes du pays. Ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, peuvent seuls apprécier la perte que vient de faire cette famille respectable. A l'urbanité et l'affabilité de manières, qui caractérisent l'homme bien né, M. de Tonnacour joignait les qualités sociales et les vertus chrétiennes qui distinguent le bon citoyen et l'homme éminemment religieux. Aussi l'estime générale dont il a joui de son vivant, le survivant-elle dans le tombeau, et sa mémoire chère à ses parents et à ses amis, sera respectée de tous ceux de ses concitoyens qui ont été témoins des qualités aimables et solides dont il était doué.

A Nicolet, le 5 du courant, Marie Thomas Alphonse Arthur, enfant du Dr. A. B. Laroque, âgé de deux mois et demi.

AVIS.

UN CHANTRE doué d'une bonne voix et sachant bien le plain-chant, désire s'engager comme premier chantre dans quelque paroisse de campagne. S'adresser pour autres informations à M. FRANÇOIS RACETTE, Rue des Allenands, Montréal.

BAZAR! BAZAR!! AUJOURD'HUI, et les deux jours suivants, il y aura à l'Asile de la Providence, un BAZAR dont le but est de soutenir les femmes âgées et infirmes et les orphelins qui appartiennent à l'Établissement. Montréal, le 10 septembre 1850.

Troy, 15 mai, 1850. M. FOCOLE: En octobre dernier je fus attaqué d'un rhume violent qui s'attacha à mes pomons et me causa une toux déchirante accompagnée de fortes transpirations pendant les nuits. J'en devins très-malade. Quelques jours après j'eus recours à un de nos meilleurs médecins, afin de me procurer du soulagement; mais ce fut en vain; je m'adressai à un second, sans plus de succès; et enfin à un troisième, sans pouvoir éprouver de mieux; au contraire mon état devenait de plus en plus alarmant. J'étais réduite à un tel état de faiblesse et de mal avait acquis tant de force que je me vis incapable de sortir de mon lit. Les médecins voyant les progrès de la maladie me recommandèrent, en disant qu'étant tombée dans la consommation il n'y avait plus de remède. Alors, mes amis me conseillèrent d'essayer le baume du Dr. Wistar, mais les médecins s'y opposèrent, prétendant qu'il ne ferait qu'accélérer ma mort. Cependant j'en eus une bouteille, puis continuant à en prendre jusqu'à trois bouteilles je fus rétablie en parfaite santé. SARAH LAUSON.

VOL DE CHEVAL.

DANS la nuit de Vendredi à Samedi dernier, il a été volé, dans la paroisse de St. Philippe, une jeune jument de 4 ans, sous poil noir, avec quelques poils blancs aux pattes de derrière, et une tache blanche au front. Le Propriétaire, M. Amable Boyer, sollicite d'autres informations à cet égard.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de *Pension Privée*, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté à un propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Pappineau, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 32 de profondeur, glacières et autres dépendances dessus construites. Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné. C. A. BRAULT, N. P. Montréal, 26 juillet 1850.

AVIS.

UN jeune homme qui reçoit des leçons de piano depuis deux ans, offre ses services gratuitement pour un certain temps, à toute Fabrique qui lui procurera les moyens de compléter son éducation musicale. Pour plus ample information, s'adresser à ce Bureau.

INSTITUTION

POUR

LES SOURDS-MUETS.

L'ÉCOLE des Sourds-Muets maintenant établie sur la Côteau St. Louis, au nord de la Montagne de Montréal, s'ouvrira le 16 Septembre. L'Instruction sera donnée durant dix mois et demi, chaque année, aux conditions suivantes: Pour la pension et l'Instruction, sans aucunes fournitures, cinq piastres par mois, payables d'avance, par semestre. Si, outre la pension, on désire que l'établissement fournisse le lit, pourvoie au blanchissage, au raccommodage des vêtements et des chaussures, le prix sera de sept piastres par mois. Les soins du médecin et l'achat des livres, ardoises, cahiers, plumes, seront à la charge des parents. Lorsqu'il sera constaté par un certificat que l'élève, appartenant à une famille pauvre, sera pensionné et instruit pour la modique somme de quatre piastres par mois et il n'aura rien à payer pour les soins du médecin et les fournitures d'école. Les Sourds-Muets externes, qui seront incapables de payer, recevront l'Instruction gratis. Montréal, ce 6 Septembre 1850.

PETIT SEMINAIRE DE SAINTE THÉRÈSE. LA RENTRÉE DES ÉLÈVES DU PETIT SEMINAIRE DE S. THÉRÈSE aura lieu le Jeudi CINQ SEPTEMBRE, à SIX heures P. M. St. Thérèse, 16 août 1850.

AUX MACONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI, le 20 du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE de TAILLE, la Maçonnerie et les Ferrures qui restent de l'ancien Palais de Justice incendié. L'entrepreneur devra abriter les murs à ses frais et transporter sous les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de M. M. Ostel & Perrault, No. 87, rue des Fertifications. Montréal, 6 sept., 1850.